

Valeurs croisées = Crossing values

Marie-Josée Lafortune



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/519>

DOI : 10.4000/critiquedart.519

ISBN : 2265-9404

ISSN : 2265-9404

Éditeur

Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Archives de la critique d'art

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2009

ISBN : 1246-8258

ISSN : 1246-8258

Référence électronique

Marie-Josée Lafortune, « Valeurs croisées = Crossing values », *Critique d'art* [En ligne], 34 | Automne 2009, mis en ligne le 26 janvier 2012, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/519> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/critiquedart.519>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Archives de la critique d'art

Valeurs croisées = Crossing values

Marie-Josée Lafortune

RÉFÉRENCE

Valeurs croisées = Crossing values : les Ateliers de Rennes-Biennale d'art contemporain # 1, 2008, Dijon : Les Presses du réel, 2009

- 1 Nouvelle biennale à voir le jour en 2008, la première manifestation des Ateliers de Rennes s'emploie à valoriser l'économie locale. Cette édition d'envergure a le mérite d'aborder de front le sujet en comparant la valeur du travail artistique à celle de l'image d'entreprise tributaire des économies de marchés, auxquelles la marchandisation grandissante de l'art participe. Ceci explique la motivation des organisateurs à poser « le problème des rapports existants entre relations esthétiques et transactions économiques », en tentant de redéfinir les frontières entre créateur et salarié, mais aussi à montrer qu'elles s'amenuisent. Les auteurs de cet ouvrage rappellent à l'appui que les théories du travail et des communications, de même que l'émergence des mouvements sociaux dans les années 1960 ont fortement influencé le rapport de l'artiste à la production, modifiant sa relation à l'« institution ».
- 2 Notons par ailleurs que cette présentation est le fruit du mécénat du groupe Art Norac et des entreprises rennaises, qui « parrainent » un artiste dans le cadre d'un séjour de recherche et de création en entreprises (SouRCEs), pensé comme une expérimentation « in vivo » dans le monde du travail¹. Ainsi, sur le terrain, on confronte les stéréotypes opposant le travail à la liberté artistique. L'objectif est de créer un espace « commun », dépasser cette dualité et réfléchir le travail de l'art. Si les gestes posés en entreprises visent diverses finalités, l'artiste reste toujours au centre d'un processus dont il est le premier médiateur. A l'instar de ces séjours, la redistribution des rôles et des compétences (à l'intérieur et hors du champ de l'art) vise à perturber.
- 3 Le travail critique de la commissaire Raphaële Jeune est partagé avec une cellule de réflexion et appuyé par des critiques d'art. Ces actions amènent à repenser « la conception du labeur » en termes de processus dont la dématérialisation s'est

intensifiée depuis l'avènement de l'informatique, de façon similaire au monde de l'art. Nombreuses sont les productions dans le domaine du numérique et du multimédia qui relèvent d'équipes interdisciplinaires composées de spécialistes. Cette interdisciplinarité est également à l'œuvre dans les entreprises qui font appel à des éléments extérieurs afin d'optimiser leur créativité et se démarquer de leurs concurrents. Ce transfert de connaissances est néanmoins à la base d'une culture par projets. Les pratiques interactives contemporaines, qui s'accommodent le mieux de cette gestion (à l'instar de Samuel Bianchini), illustrent bien ces nouvelles alliances. A l'opposé, l'on retrouve des interventions discursives et analytiques qui réintroduisent une dimension humaine, comme des lettres de non-motivation (Julien Prévieux) ou un jeu vidéo incitant à la paresse (Collectif 1.0.3). Suivant un parcours déployé sur plusieurs sites, le public doit, quant à lui, reconstituer les processus, lesquels questionnent les notions traditionnelles d'auteur, d'autorité et de hiérarchie. A-t-on réussi pour autant à briser un isolement ?

NOTES

1. Rappelons par exemple comment Boris Achour a réalisé un SouRCE dans une entreprise de production d'ingrédients naturels pour l'industrie agroalimentaire et la nutrition des animaux de compagnie, Damien Baguet chez un fabricant de crêpes industrielles, Alain Bernardini chez un fabricant de semoirs et de distributeurs d'engrais, Claudia Triozzi chez un fabricant de sauces alimentaires, etc.